

**LES VALEURS DE L'UNION EUROPEENNE,
Des valeurs qui n'ont pas toujours été garanties à Strasbourg.
Discriminations, libertés fondamentales et paix.**

I. Pourquoi proposer ce parcours aux élèves de CAP ?

Cette visite s'inscrit dans les programmes d'EMC en lycée professionnel.

Compétences	Connaissances
Egalité et discrimination	<ul style="list-style-type: none">- Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.- Mobiliser les connaissances exigibles.- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.- S'impliquer dans le travail en équipe.

Un parcours qui permet aussi de mieux comprendre notre histoire et celle de Strasbourg en particulier.

- Eveiller à la connaissance de l'histoire spécifique de la ville de Strasbourg.
- Mettre en perspective des œuvres et objets présentés au musée Historique avec l'histoire européenne et la réalité de l'Union Européenne au XXI^e s.
- Expliciter les liens évidents que l'on peut établir avec les programmes d'Histoire et ceux d'EMC.

II. Modalités du parcours.

1. Organisation du parcours au sein du musée.

La visite de la classe se fait **en autonomie**. Les élèves sont encadrés par leurs enseignants. Ils ont à leur disposition les documents leur permettant de travailler les thématiques de la lutte contre la discrimination et les valeurs de l'Union Européenne.

- Lieu : rez-de-chaussée du musée Historique.
- La classe est divisée en 2 groupes. Chaque groupe est orienté vers une œuvre illustrant une forme de discrimination.

Groupe 1 : Des discriminations religieuses aux périodes moderne et médiévale à Strasbourg.

Groupe 2 : Des discriminations politiques aux époques moderne et médiévale à Strasbourg.

➔ Cette situation historique strasbourgeoise est ensuite comparée avec la législation de l'Union Européenne au XXI^e s. Les élèves sont amenés à réfléchir au rôle de l'Union Européenne dans la garantie des libertés fondamentales et la lutte contre les discriminations.

2. Exploitations envisagées après la visite : organiser un débat argumenté.

Les informations recueillies, les œuvres sélectionnées et étudiées peuvent ensuite être exploitées en classe. Elles peuvent être complétées par une séance de recherches à construire par l'enseignant(e) afin d'approfondir l'étude des discriminations dans notre société actuelle.

L'enseignant(e) peut ensuite proposer à sa classe de mener un débat, sur la base des connaissances recueillies et en exploitant les compétences travaillées au cours de la visite.

Le sujet pourrait par exemple être:

- Les discriminations sont-elles une fatalité ?
- L'Union Européenne a-t-elle permis la disparition de toute forme de discrimination dans notre société ?
- Les valeurs de l'Union Européenne sont-elles un progrès pour nos sociétés ?
- La notion d'Egalité se construit-elle ? Peut-on l'élargir ou l'approfondir ?

Des approches diachroniques et synchroniques peuvent être envisagées (avantages, approfondissement, limites...).